



Chers auteurs,

Dès le début de la crise sanitaire, **la SGDL s'est mobilisée**, en lien avec le Centre national du livre et cinq organismes de gestion collective (SOFIA, SCAM, CFC, ADAGP, SAIF), **pour mettre en place et délivrer des [aides d'urgence aux auteurs](#)** dont les revenus ont été impactés par la crise. Depuis le 20 avril, la SGDL a ainsi versé plus de 750 aides d'urgence aux auteurs pour un montant de 773.000€.

Parallèlement, **la SGDL s'est mobilisée**, en lien avec l'ensemble des organisations membres du Conseil permanent des écrivains (CPE) et aux côtés du Syndicat national de l'édition (SNE) et du Syndicat de la librairie française (SLF), **pour réclamer la mise en place d'un plan de relance ambitieux** en faveur de la chaîne du livre, et notamment des auteurs.

L'appel lancé collectivement par l'ensemble des acteurs du monde du livre au Président de la République le 23 mai dernier (« [Monsieur le Président, n'oubliez pas le livre !](#) ») a recueilli près de 16.000 signatures.

Dans le prolongement de ces actions, **la SGDL est également intervenue auprès du Gouvernement et du Parlement** pour leur soumettre plusieurs propositions de mesures concrètes destinées à soutenir, durant les mois qui viennent, les auteurs impactés par la crise :

- **Exonération de cotisations sociales** sans perte de droits pour tous les auteurs dès 2020 ;

- **Prolongement et adaptation du fonds d'aide aux auteurs CNL-SGDL** afin de couvrir toutes les pertes de revenus des auteurs durant les mois qui viennent ;
- Possibilité de **cumuler l'aide du Fonds de Solidarité et celle du Fonds d'aide d'urgence CNL-SGDL** ;
- **Renforcement des dispositifs d'aide sociale** pour les auteurs les plus fragiles ;
- **Création d'un fonds de garantie** pour assurer le versement des droits aux auteurs en cas de liquidation judiciaire de leur éditeur ;
- **Abaissement à 5,5 % de la TVA sur les droits d'auteur**, actuellement de 10%... ;
- **Un plan de relance économique ambitieux par la Commission européenne en faveur des créateurs.**

En réponse à cette mobilisation, **le Gouvernement vient d'annoncer** aujourd'hui un [plan de soutien pour le secteur du livre](#), qui comporte plusieurs mesures destinées aux auteurs, dont certaines rejoignent les propositions formulées par la SGDL et le Conseil permanent des écrivains :

- [Prolongation du Fonds de Solidarité](#), accessible aux auteurs, jusqu'à la fin de l'année 2020 ;

- [Exonération forfaitaire de quatre mois de cotisations sociales pour les auteurs](#) (mars à juin 2020) ;

- [Lancement d'un programme de commandes publiques](#) ouvert aux auteurs du livre ;

- Une [enveloppe de 3 M€ disponible sur le budget du Plan d'urgence du CNL](#), mobilisables pour renforcer des dispositifs mis en place en faveur des auteurs notamment ;

- [L'aide d'urgence aux auteurs CNL-SGDL \(jusqu'à 1500 € / mois\) est quant à elle prolongée jusqu'au mois de juin](#). Les auteurs ayant subi des pertes de revenus durant les mois de mars, avril, mai et juin 2020 peuvent solliciter cette aide par [ce lien](#).

La SGDL salue ces premières mesures annoncées pour 2020, mais **reste mobilisée pour obtenir des mesures complémentaires**, l'impact économique de la crise sanitaire pour les auteurs devant faire sentir ses effets au mois jusqu'en fin d'année 2021.